

Éthique et Droit

du Moyen Âge aux Lumières

Actes du colloque tenu à Amiens les 15-17 juin 2010, rédigé par Bénédicte Boudou (Professeur à l'UFR des Lettres de l'UPJV et membre de l'unité de recherche TrAme) en collaboration avec Bruno Méniel, Classiques Garnier, coll. Esprit des lois, esprit des Lettres, 2012 (378 p.).



Du Moyen Âge aux Lumières, des écrivains opposent à l'ordre de la loi celui qui se fonde sur des valeurs plus délicates à définir, mais non moins impérieuses, qui relèvent de l'éthique : ils montrent par exemple que certains actes sont moralement nécessaires sans être licites, alors que d'autres sont permis par la loi sans être éthiquement acceptables. D'autres adoptent la position inverse : ils dénoncent le pouvoir des juristes en montrant qu'ils bafouent impunément l'éthique. Cet ouvrage collectif réunit les contributions de littéraires, d'historiens et de juristes. Il interroge la culture juridique des écrivains et tente de situer l'un par rapport à l'autre ces deux lieux de pouvoir que sont le droit et la littérature.

ethique et droit